VENCE & VOUS

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
MAI 2022 - N°7

SOMMAIRE

Pages 2-3 :
● **Budget et projets**
Les orientations de 2022

Pages 4 et 5 :
● **Enfance et Jeunesse**
Les nouveautés vençoises

Page 6 :
● **Environnement**
Retour sur le dernier Salon Eco-habitat

Page 7 :
● **Animations et festivités**
Les derniers évènements

Page 8
● **Agenda**
Programmation du Festival Nuits du Sud 2022

Vence source d'inspiration

Régis LEBIGRE
Maire de Vence
Vice-Président de la Métropole
Président du SIVOM du Pays de Vence

DE VOUS À MOI

Etre présents en temps de crise

Deux années de Covid ont rendu nombre d'entre nous très fragiles ; aussi bien économiquement que moralement. En Europe, la guerre en Ukraine laisse planer une menace et nous rappelle combien le monde est fragile et combien la démocratie et la stabilité peuvent être précaires.

Après avoir aidé pendant deux ans, les particuliers et les entreprises, la Ville ne baisse pas les bras et reste mobilisée au service de tous. Le soutien au pouvoir d'achat des plus démunis d'entre nous passe par plusieurs mesures.

En mars, **une aide exceptionnelle de 50 000 euros a tout d'abord été attribuée au CCAS de Vence** pour les Vençois en difficulté, et notamment les nouveaux bénéficiaires. Cette aide permet par ailleurs d'accompagner les réfugiés ukrainiens accueillis sur notre territoire.

Dans cet esprit, j'ai également souhaité créer un Comité de Suivi Social & Solidaire afin de mobiliser toutes les énergies et d'anticiper la brutalité des chocs successifs.
Les acteurs de l'aide sociale, sanitaire et médicale unissent leurs efforts pour répondre au plus près des nouveaux besoins. Au-delà des besoins matériels, une grande fragilité s'exprime. Les professionnels de santé dénombrent de plus en plus de patients présentant des difficultés liées à la santé mentale.

Pour favoriser l'accès aux soins, plusieurs dispositifs d'accompagnement psychologique existent :
- le Centre Médico-Psychologique,
- le Centre Social d'ISI-Montjoye,
- l'Association Régionale pour la Promotion des Actions de Santé (RPAS),
- la Protection Maternelle Infantile qui propose des consultations gratuites.

Mais une approche globale et coordonnée nous semble nécessaire.

Le Conseil Local de la Santé Mentale a donc été réactivé le 6 avril dernier afin d'envisager de nouvelles pistes de travail en présence des élus, des professionnels de santé, des acteurs sociaux et médico-sociaux, d'usagers des services de soins, des aidants et de tous les acteurs locaux concernés (bailleurs sociaux, éducation, justice, police...).

L'objectif est de coordonner les actions, de favoriser la concertation, de mieux informer les acteurs et les citoyens sur la santé mentale et ses prises en charge possibles, et de mieux intégrer les personnes souffrant de troubles psychiques.

Les premières mesures se dessinent avec le développement de permanences de soutien psychologique, l'élaboration d'un guide "santé", ou encore la formation au repérage des troubles de santé mentale, pour les personnes recevant du public...

Dans ce contexte grave et complexe, nous sommes pleinement mobilisés sur tous les fronts pour soutenir et accompagner plus que jamais, les Vençois les plus vulnérables.

Nous savons pouvoir compter sur la solidarité collective, comme nous l'ont encore récemment prouvé les nombreux Vençois volontaires auprès des réfugiés Ukrainiens.
Dans cet horizon rempli d'inquiétudes, un rayon de lumière et d'espoir.

Le 6 avril : Le Conseil Local pour la Santé Mentale a mobilisé en Mairie de Vence un nombre important d'acteurs.

Budget 2022
Les projets et réalisations de l'année

Le 3 février dernier, le Conseil Municipal de Vence a voté le budget de la Ville pour l'année 2022.
Utilisation des deniers publics, évolution des grandes enveloppes budgétaires, réalisations programmées et perspectives, que retenir de ce budget ?

Comment est-il organisé ?

Rappelons tout d'abord que le Budget de la Commune voté en début d'année estime les dépenses et recettes de 2022. Ce n'est qu'en fin d'année que le "Compte Administratif" recensera précisément toutes les opérations effectuées.
Le Budget de la Ville comporte deux sections ; chacune devant être équilibrée en matière de dépenses-recettes et ne pouvant donc être déficitaire.

- Le FONCTIONNEMENT sert à financer toutes les opérations courantes comme la masse salariale, les dépenses d'entretien et d'énergie, les petits matériels etc...

- L'INVESTISSEMENT sert à financer les travaux importants, les achats fonciers, et toutes les dépenses amorties sur plusieurs années.

En 2022, la Section de Fonctionnement à Vence s'élève à 23 822 194 euros et la Section d'Investissement à 9 635 610 euros.

Ces sommes permettent de financer la masse salariale, les actions et les projets des différents services municipaux dans les nombreux domaines de compétence de la Ville : Enfance-jeunesse, crèches, Police Municipale et sécurité, Médiathèque, Conservatoire, Musée, Centre Culturel, Sport et Loisirs dont la piscine et les gymnases, Service Administratif, Environnement, Petits Travaux et entretien des bâtiments communaux, Espaces Verts, Evènementiel etc...

Les dépenses liées à la masse salariale restent maîtrisées avec une augmentation de 0,14%. Les charges de personnel représentent 45% des dépenses de fonctionnement.

Les impôts locaux en 2022

Avec la disparition de la Taxe d'Habitation, la Commune vote désormais uniquement les taux de la Taxe Foncière sur le Foncier bâti et celui sur le Foncier non-bâti.
Ces deux taux n'évolueront pas en 2022.
Ils sont de :

25,23 % pour le Foncier Bâti sachant que le taux communal intègre depuis 2021, la part du Département (14,61% + 10,62%) sans incidence sur les montants dus par les contribuables.

12,01% pour le Foncier non Bâti.

En 2022, les recettes des impôts et taxes, c'est-à-dire les impôts, l'attribution de compensation versée par l'Etat, les droits de places pour les marchés, les droits de mutation sur les cessions immobilières... financent la Section de Fonctionnement à hauteur de 82%.

En matière de recettes, il peut être retenu que le marché de l'immobilier à Vence reste dynamique malgré la crise. En 2021, la Ville a même perçu un niveau record de droits de mutation s'établissant à plus de 2,36 M€.
Par contre, les recettes versées par l'Etat au titre de la DGF seront une nouvelle fois en baisse cette année de 40 000 euros.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022
Répartition des dépenses par compétences de la Ville

ENFANCE - PETITE ENFANCE JEUNESSE - ACTION SOCIALE — **25 %**
Crèche, éducation, équipement des écoles, cantine, activités péri-scolaires, centre de loisirs, Maison des Jeunes, CCAS....

CULTURE, PATRIMOINE, FÊTES ET ANIMATIONS - ACTION ÉCONOMIQUE — **13 %**
Evènementiel dont Nuits du Sud, Musée, Médiathèque, Centre Culturel Municipal, Conservatoire, patrimoine...

AMÉNAGEMENTS DIVERS ENTRETIEN - ESPACES VERTS — **12 %**
Petits aménagements de voirie, signalétique, fleurissement, entretien débroussaillement, illuminations, cimetières...

SÉCURITÉ - PRÉVENTION POLICE DE L'ENVIRONNEMENT — **12 %**
Police Municipale, vidéo surveillance.

SERVICES GÉNÉRAUX — **18 %**
Services administratifs (Etat civil, ressources humaines, comptabilité, Proximité...) Frais généraux (fournitures, électricité, eau...), participation aux syndicats, services de secours etc...

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE — **4 %**
Piscine, Stade, Gymnases, City-stades, subventions aux associations...

REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS) — **1 %**

AUTOFINANCEMENT — **15 %**
Enveloppe budgétaire dégagée sur la section de fonctionnement pour financer l'investissement.

LES PROJETS et ACTIONS en 2022

Cette année, les opérations d'investissements les plus importantes concernent :

- Un vaste plan de réhabilitation énergétique et thermique des bâtiments et équipements publics,
- La rénovation des éclairages (passage en LED) au Stade de Gaulle, au Tennis des Cayrons, au Gymnase Dandreis, Gymnase Candau, à la Salle Falcoz, au Tennis des Pins (Montant total : 317 000€ cofinancés à hauteur de 170 000 € par l'Etat et le Département).

- La dernière phase du programme d'intervention foncière pour les rachats des propriétés à risque au Pra de Julian avec près de 2 M€.
- Le lancement des études pour le projet de réhabilitation et l'agrandissement des halles municipales, et pour le projet de rénovation et de couverture de la piscine municipale.
- Une enveloppe de 220 000 € pour l'acquisition de terres agricoles dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et de 500 000 € afin de constituer une réserve foncière.

- Après la cour de l'école Chagall, la seconde phase du verdissement des cours d'école au groupe scolaire du Signadour et la rénovation du Square Maliver.
- La poursuite des efforts sur le logement social avec une enveloppe de 600 000 €.
- 100 000 € pour la première tranche de travaux de pose d'ombrières photovoltaïques au parking des Meillières.

EGALEMENT :

- La fin des aménagements de loisirs au parc de la Conque
- La rénovation de la toiture du Gymnase Dandréis et du Cinéma Casino
- La rénovation de courts au tennis des Cayrons
- La modernisation et le développement des équipements informatiques dans les écoles
- Des travaux dans les bâtiments scolaires et crèche : 285 000 €
- L'amélioration du réseau de vidéo-protection : 150 000 €
- L'adaptation de nouveaux lieux publics au handicap : 200 000 €

Toutes les opérations d'investissement font l'objet d'une recherche dynamique de subventions qui permet de réduire significativement le coût final pour la Ville.
En 2022, ce sont plus de 2 millions d'euros de subventions de nos partenaires publics qui sont attendus.

Réseaux, bâtiments, voirie : Les derniers travaux

En ce début d'année, sur la commune, différents chantiers ont été entrepris par la Ville et la Métropole Nice Côte d'Azur.

- **Quartier Chagall,**
la Régie Eau d'Azur mène une large opération de déplacement des réseaux d'eau potable, eaux pluviales, et assainissement parallèlement à la construction immobilière en cours sur ce secteur.
Ces travaux seront achevés en juin avec un retour à une circulation normale avant l'été.

Travaux Eau d'Azur - secteur Chagall

Au niveau de la voirie, deux interventions ont été menées dernièrement :

- **le "grenaillage" de la place Antony Mars** afin d'apporter de la rugosité au revêtement en pierre et de le rendre moins glissant par temps pluvieux,
- **la réfection de la Piste des Salettes** dans le quartier de la Sine, pour réduire le soulèvement de poussières au passage des véhicules,
- Au niveau des bâtiments communaux, **la toiture du cinéma Casino a été rénovée** et son isolation renforcée.

Dans les semaines à venir, les principales opérations programmées concerneront :

Rénovation de la toiture du cinéma

- des rénovations de chaussées, chemin de la Plus Haute Sine et rue de Stamford,
- la création du nouvel accès au skatepark et la fin des aménagements au Parc de la Conque,
- la rénovation de l'aire de jeu pour enfants du square Maliver, qui vient de débuter.

Grenaillage Place Antony Mars

Proximité : Réunion sur site avec les habitants de l'Ara

En avril, le service Vence Proximité a organisé une réunion dans le quartier de l'Ara à la rencontre des habitants et en présence des élus, des services techniques de la Ville, des services de la Métropole et de la Police Municipale.

Dans un premier temps, l'échange a concerné le Lotissement des Pins et des problèmes de voirie, certaines voies étant déformées par des racines de pins provenant des propriétés riveraines. Il a été rappelé que le lotissement et ses voiries sont à ce jour un domaine privé ouvert à la circulation publique.

Différentes doléances ayant trait au ramassage des déchets, à l'éclairage, ou encore aux haies débordantes ont également été recueillies et transmises aux différents services compétents pour intervention.

Dans un second temps, la réunion s'est déplacée sur le secteur De Lattre de Tassigny, Reine Jeanne et Joseph Ricord. L'assistance était nombreuse notamment pour faire le point sur la circulation et le stationnement ; les riverains ayant constaté la présence désormais régulière de véhicules en stationnement longue durée sur les chemins du quartier. Un projet de matérialisation des places disponibles non gênantes sera donc étudié.

En ce domaine, les services de la Ville ont par ailleurs précisé que sur le boulevard Emmanuel Maurel, 44 places venaient d'être replacées en zone entièrement gratuite.

Pour toutes les doléances du quotidien : venceproximite@ville-vence.fr

La Maison du Département labellisée France Services

La Maison du Département de Vence est désormais labellisée France Services pour faciliter les démarches administratives de tous les citoyens, notamment ceux en difficultés face aux procédures sur internet.
Dans chaque France Services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État tels que :
- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- Pôle emploi
- La CAF
- L'Assurance Maladie (CPAM)
- L'Assurance retraite
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

A SAVOIR : Tous les lundis après-midi, un avocat tient également une permanence gratuite sur place afin d'apporter conseils et informations aux administrés (sur rendez-vous).

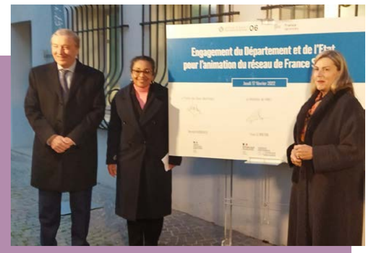

Maison du Département FRANCE SERVICES
Passage Cahours
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 & de 13h30 à 17h.
TEL. 04 89 04 58 60.
mddvence@departement06.fr

EN BREF...

Premiers retours d'expériences sur les navettes gratuites, les composteurs et boîtes à partage

En 2021, la Ville de Vence lançait 3 nouveaux projets dans le cadre de sa politique en faveur de la protection de l'environnement. Après quelques mois, quels sont les premiers résultats de ces actions ? Les Vençois ont-ils adhéré à ces idées ? **Premier retour d'expériences :**

LES NAVETTES GRATUITES

Simples et pratiques, les 3 lignes créées qui sillonnent une large partie du territoire vençois toutes les 30 minutes, sont de plus en plus empruntées. Un premier comptage réalisé sur une semaine en mars a permis de dénombrer :

4915 passagers du lundi au samedi.

La ligne la plus utilisée est sans conteste la "Cœur de Ville 1" qui dessert l'ouest de la Commune, avec 585 trajets par jour du lundi au vendredi et 175 le samedi, ce qui laisse supposer que les collégiens utilisent largement la ligne à toute heure de la journée.
Les lignes 2 et 3 parcourant l'Est de la Commune trouvent aussi leur public, respectivement avec 924 et 891 passagers en une semaine. Autant de trajets en véhicules individuels évités, moins de stationnements recherchés en ville et des économies substantielles qui tombent à pic face à la flambée du prix des carburants.
Début février, des ajustements sur les horaires ont été opérés sur les navettes 2 et 3 afin de proposer un premier départ dès 6h20 sur la ligne 2, d'améliorer la régularité ainsi que les correspondances avec les lignes régulières de Lignes d'Azur.
Pour consulter les horaires rendez vous sur : vence.fr/deplacements-et-transports/

LES BOITES À PARTAGE

Concernant ce nouveau dispositif dans les quartiers destiné à donner une seconde vie aux objets au lieu de les jeter et à favoriser les échanges, les résultats sont difficiles à évaluer mais il s'agit plutôt d'un bon signe. Si les livres déposés en nombre par les particuliers peuvent rester un certain temps en place, ce n'est pas le cas des autres objets. En effet, à y regarder de plus près, les dons de jouets, vaisselles, petits objets ont bien lieu, mais ils trouvent la plupart du temps preneur tout de suite ou en quelques heures à peine !
Les boîtes à partage semblent donc démontrer leur utilité, faisant peu à peu entrer les dons et échanges dans les habitudes vertueuses des Vençois.

LES COMPOSTEURS

Le succès est également au rendez-vous pour les 12 composteurs collectifs installés en ville. Les habitants sont désormais nombreux à apporter leurs déchets organiques de cuisine dans les bacs mis à leur disposition sur le domaine public. Il y a quelques semaines, la collecte a dû être doublée, passant d'une à deux fois par semaine.
Les déchets organiques sont ensuite apportés sur les terrains du Pra de Julian appartenant à la Ville. Ils s'y transforment en quelques mois en un amendement qui sert à enrichir la terre sur place ; ces parcelles étant à terme destinées à devenir des espaces cultivés.

EN BREF...

Soutien aux Ukrainiens : Vence se mobilise

Solidarité et générosité ne font pas défaut à Vence depuis le début de la guerre en Ukraine. Dès les premiers jours du conflit, les habitants se sont mobilisés, tout d'abord en montrant leur soutien au peuple ukrainien lors d'un grand rassemblement sur la place du Grand Jardin. Rapidement, la Ville s'est coordonnée avec la Métropole Nice Côte d'Azur pour récolter et acheminer des dons vers les populations démunies en Ukraine. Des points de collecte ont été mis à disposition et les Vençois ont participé largement en apportant des denrées non périssables, des produits d'hygiène, des duvets et couvertures.

Une collecte solidaire a également été organisée par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et les seniors devant le Centre Leclerc.

Pour sa part, la Municipalité a tenu à manifester son soutien financier, en accordant, lors du Conseil Municipal extraordinaire du 31 mars, une subvention de 10 000 euros dans le cadre de l'action humanitaire en Ukraine.
Le CCAS de Vence a par ailleurs été chargé de coordonner les actions en faveur des réfugiés, devenant ainsi le lieu d'information, d'accueil, d'orientation et de mise en relation des Ukrainiens. De nombreuses familles vençoises se sont proposées pour accueillir temporairement des

réfugiés, femmes et enfants, démunis et souvent sans repère, ont ainsi pu être mis en sécurité.
Le 5 avril, une réception a été organisée en Mairie pour faire se rencontrer les réfugiés Ukrainiens accueillis à Vence et pour remercier les familles bénévoles. Après l'urgence de l'accueil et la scolarisation des enfants, l'accompagnement se poursuit avec un suivi psychologique, l'apprentissage du Français, et l'insertion professionnelle.
Merci à tous ceux qui se sont mobilisés, en particulier les associations caritatives qui répondent une fois de plus présentes pour soutenir les personnes désemparées et fragilisées.

Vence poursuit son engagement avec l'UNICEF

Le 30 mars dernier, le Maire Régis Lebigre et Valérie Peuch Spencer, Présidente du Comité UNICEF Azur Méditerranée ont signé une nouvelle Convention "Vence Ville Amie des Enfants". Cette démarche inscrite dans le Projet Éducatif de Territoire définit un plan d'actions collaboratives et des objectifs pour la Ville jusqu'en 2026. A l'échelle mondiale, ce vaste programme porté par l'UNICEF vise à renforcer la prise en compte et le respect des droits des enfants ; un respect malheureusement bien loin d'être toujours au cœur des préoccupations...

Concrètement, Vence s'engage :

1 **Pour une alimentation durable, locale, bio et sans plastique.**
La Ville investit dans des terres agricoles pour reconstituer des circuits locaux courts qui permettront de servir 1 300 repas par jour dans les cantines. Objectif à terme : 100% bio et zéro gaspillage...

2 **Pour le bien-être des enfants et une formation à la communication bienveillante des enseignants et des élèves.** L'époque nous impose de porter un soin tout particulier aux échanges et aux relations souvent dégradées en périodes troublées, comme le cyber-harcèlement induit par l'usage du numérique.
Vigilance accrue également concernant la santé de nos jeunes au sein du Conseil Local de la Santé Mentale face à la montée inquiétante des détresses psychiques.

3 **Pour un Projet Éducatif plaçant les enfants au cœur de la Cité.** L'égalité des chances passe aussi par des projets collectifs comme "l'orchestre à l'école" créé récemment, ouvrant à tous les portes du Conservatoire ; également la certification internationale Cambridge pour l'apprentissage de l'anglais ; ou encore la fête "La Rue est à nous" reconduite récemment, mettant à l'honneur, en centre-ville de Vence, les loisirs des enfants.

4 **Pour une participation citoyenne accrue des jeunes** notamment grâce au Conseil Municipal des Jeunes avec l'objectif de stimuler l'engagement au service de la collectivité et de lutter contre l'abstention devenue un obstacle au fonctionnement démocratique.

L'Unicef soutient l'ensemble de ces actions de la Ville et se tiendra à ses côtés lors des événements communaux consacrés à l'enfance et à la jeunesse. Une vaste démarche engagée par la Municipalité sous l'impulsion de Nathalie Delouche, Adjointe au Maire, et grâce à l'implication du service municipal Enfance-Jeunesse très concerné par le bien-être des enfants à Vence.

La fin des serviettes jetables à la cantine

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage et la préservation de l'environnement, la Ville de Vence a décidé d'instaurer le grand retour des serviettes de table en tissu dans les cantines scolaires.
Il s'agit bien d'un retour ; certains se souviennent qu'auparavant elles étaient utilisées par tous les demi-pensionnaires avant d'être remplacées par des serviettes en papier.
Résultat : 1300 serviettes en papier étaient jetées chaque jour depuis des années à Vence, soit près d'1,2 tonne par an !

Ce projet, mis en place à partir de la rentrée des vacances de Printemps, participe donc à la prise de conscience collective vis à vis de notre consommation abusive des "jetables" qui encombrent nos poubelles et ont pour conséquence, à grande échelle, la surconsommation de nos ressources naturelles et la pollution.
En plus d'être écologique, l'objectif pédagogique de cette action est aussi primordial. La sensibilisation des enfants à la production humaine de déchets et au gaspillage constitue un axe majeur d'éducation aux bonnes pratiques environnementales.

Concrètement, les familles vençoises dont les enfants déjeunent à la cantine doivent désormais leur fournir une serviette de table en tissu marquée à leur nom, ainsi qu'une pochette pour le rangement après le déjeuner. Chaque vendredi, la serviette est redonnée à l'enfant pour un lavage durant le week-end.
Les deux élues investies dans cette démarche, Nathalie Delouche et Hélène Brassart espèrent pouvoir compter pleinement sur le soutien des parents et de toutes les équipes pédagogiques.

Bien que simple au demeurant, ce projet impose quelques contraintes et de nouvelles habitudes... La mobilisation collective sera donc précieuse pour la réussite de cette mesure.

Les Collégiens mobilisés pour l'environnement

Une première table ronde consacrée à l'environnement a été organisée au Collège de la Sine le 23 mars dernier. A cette occasion, les enseignants et les élèves éco-délégués ont pu échanger sur des questions cruciales pour l'avenir de notre planète, en présence du Maire Régis Lebigre.

Les 26 éco-délégués, un par classe, s'attachent à sensibiliser les élèves et le corps enseignant, aux enjeux environnementaux. Très investis sur le sujet, ils élaborent un Plan d'Éveil et d'Actions visant à améliorer la prise en compte écologique au Collège.

Parmi les premières initiatives : la création de nichoirs, d'hôtels à insectes, l'obtention du Label refuge LPO, le tri sélectif des bouchons, des piles, et des cartouches d'encre...

L'année dernière, dans le cadre de la lutte anti-déchets, les élèves ont créé une œuvre monumentale faite de couverts en plastique qui a reçu le premier prix national des mains du Ministre Jean-Michel Blanquer. L'œuvre vençoise a même été exposée au Ministère de l'Éducation Nationale !

Par ailleurs, la dernière course solidaire a permis de récolter 20 000 € qui ont servi à équiper tous les élèves du collège en gourdes en inox pour éviter l'utilisation des bouteilles en plastique.
Initiée par la professeur d'EPS, Sandra Foucher, cette course finance des actions pour l'environnement, cette année avec l'association vençoise V.I.E. pour le compostage des épluchures de la cantine et des déchets organiques (soit en-

viron 40 kg par semaine), la sensibilisation à la pollution plastique, ou encore la fabrication de composteurs en bois...

Les éco-délégués poursuivent leur travail sur la végétalisation du collège, la question de la palissade source de bruit et de pollution visuelle, la réduction des jetables, le développement d'un circuit de recyclage du papier... et bien d'autres.

Les collégiens encouragés par l'équipe éducative, conjuguent leurs idées et leurs efforts pour faire avancer les solutions individuelles et collectives dans le but de préserver la planète.

MIEUX CONNAÎTRE LES SERVICES MUNICIPAUX

Les Accueils de Loisirs de Vence

A Vence, le service « Accueil de Loisirs » des 3-11 ans ne connaît pas la crise. Il est ouvert tous les jours scolaires et dans toutes les écoles avant et après la classe, sous la forme d'un accueil périscolaire le matin dès 7h30, et le soir jusqu'à 18h30, il propose des activités variées complétées par de l'aide aux devoirs - faite par les enseignants.

Concernant les mercredis et les vacances scolaires, les trois accueils de loisirs ont été refondés en 2020.
Ainsi est né le **«Tremplin Sport nature culture» pour les 8-11 ans.** «*Les plus grands avaient besoin de nouveautés, de projets plus ambitieux, d'une prise en compte de leur rythme de vie, de plus de technicité...*», informe Pascale Grieco, la cheffe de service.
L'inscription se fait à la semaine ou sur 2 ou 3 jours : les enfants choisissent un projet sur trois jours, les deux autres étant dédiés aux sorties et aux grands jeux. «*En retravaillant sur cette offre pour les plus grands, nous avons aussi réfléchi aux plus jeunes, car l'ancienne formule ne faisait plus rêver* », complète Pascale Grieco. Ainsi sont nés **«Les petits explorateurs» pour les moins de 6 ans et «Les aventuriers» pour les 6-8 ans.**

« *Nous agissons à partir d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) élaboré avec les acteurs éducatifs de la ville. Les axes du projet : développer la place de l'enfant dans la ville et construire le vivre ensemble par une éducation partagée*».
Accueil de loisirs périscolaire ou accueil de loisirs extrascolaire, l'objectif reste le même : «*Apprendre à vivre ensemble et développer des compétences sociales. Accompagner l'enfant pour qu'il devienne un citoyen épanoui. Cela passe par le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations, la laïcité. Ce sont des grands mots, certes, mais le vivre ensemble s'acquiert au cours de jeux de coopération et d'une multitude d'autres moments partagés*» détaille Pascale Grieco.

L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs dépend de la Direction Enfance Jeunesse de la Ville de Vence, pilotée par Isabelle Boivin. Elle compte une quarantaine de personnes, dont les ATSEM. Une majorité est titulaire au minimum du BAFA ou, notamment pour les directeurs, d'un diplôme professionnel.
Pendant les vacances, jusqu'à 200 enfants sont accueillis dans les accueils de loisirs vençois. Le mercredi, ils sont jusqu'à 180 enfants. Et le soir, les effectifs peuvent grimper jusqu'à 430 sur l'ensemble des écoles.

Le projet se décline en activités diverses, libres ou dirigées, individuelles ou collectives, actives ou calmes, dont 50 % sont des activités physiques. Les enfants jouent à la marelle, tapent dans le ballon, font des rallyes tournants, des jeux de piste, des ateliers créatifs et des activités musicales, de la peinture... Et tout cela participe au vivre ensemble et à l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Au menu, figurent aussi des activités artistiques, scientifiques, des loisirs créatifs, des ateliers cuisine... «*Pendant les vacances, nous bénéficions d'interventions de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sous la forme d'ateliers nature, et nous menons des projets avec le Musée, la Médiathèque, le Service Évènementiel et le Service des Sports. Dans tous ces domaines, nous faisons passer des messages par des actions de sensibilisation. Tous nos animateurs ont été formés à la communication bienveillante et certains ont également participé à une formation contre le harcèlement et les discriminations*».

Et puis il y a l'avenir. Toute l'année, dans les accueils de loisirs, la planète est au cœur des préoccupations.. «*Les enfants se lancent des défis pour la protéger et la sauver. On les sensibilise à l'alimentation, à la pollution de l'eau, de l'air. On parle tri, recyclage. L'an passé, les enfants ont réalisé une belle exposition sur le sujet en partenariat avec l'UNICEF et ils en étaient très fiers !*»

LES QUESTIONS DES FAMILLES

Quelle réponse apporter à la saturation des inscriptions au Centre de Loisirs de Vence ?

Depuis plusieurs années, les familles vençoises rencontrent des difficultés au moment d'inscrire leurs enfants à l'Accueil de Loisirs pour les vacances scolaires. Les jours d'ouverture des inscriptions, il n'est pas rare que toutes les places soient réservées en quelques heures à peine.

La raison ? Aucun paiement n'étant dû au moment de l'inscription, de nombreux parents réservent par sécurité des places sans être sûrs d'en avoir réellement besoin, puis ils annulent quelques jours avant l'échéance du règlement.
Cette situation étant une source de stress et de problèmes d'organisation pour certaines familles, la Municipalité souhaite revoir le système d'inscription.
L'Adjointe au Maire, Nathalie Delouche a proposé au Conseil Municipal une délibération instituant le paiement du service au moment de la réservation des places, ce qui engagera davantage les familles lors des inscriptions et donnera une meilleure visibilité sur les places disponibles. Avec cette modification, les demandes devraient aussi s'échelonner dans le temps et permettre de retrouver un accès apaisé à la plateforme d'inscriptions.

Précisons par ailleurs qu'à chaque vacances scolaires, la Ville met désormais l'École du Suve, à la disposition de l'association ISI-Montjoye qui a un agrément pour accueillir 20 enfants de 3 à 11 ans.
"Le Petit Baou de Nature" existe aussi pour les plus petits.
Plus d'informations sur : vence.fr

Le retour du Salon Eco-Habitat

En 2022, le Salon Eco-habitat organisé par la Ville a fait son grand retour afin de sensibiliser à la protection de l'environnement et aux différentes solutions qui s'offrent à nous pour agir en la matière.

Sur deux jours, le public a répondu présent avec plus de 1000 personnes accueillies ; l'ambiance du week-end rappelant les plus fortes éditions des précédents Salons qui avaient accueilli Hubert Reeves et Bea Johnson...
Les rencontres entre les professionnels et les particuliers désireux d'amorcer la transition de leur habitat ont été fructueuses.

Les 40 exposants réunis, associations et entreprises dans les domaines de la biodiversité, la rénovation et l'éco-construction, ou encore l'économie d'énergie et de l'eau, ont salué la dynamique relancée et ont exprimé à l'unanimité leur enthousiasme quant aux contacts et à la motivation du public.

Salle comble pour la conférepee d'Arthur Keller

Une dizaine de conférences sur des sujets variés liés à l'environnement était également au programme.
Celle du penseur d'alerte Arthur Keller a suscité l'intérêt de nombreuses personnes soucieuses de mieux comprendre les enjeux du changement climatique, de la sécurité énergétique et alimentaire.

CONVENTION AVEC LA LPO

Dans le cadre du Salon, la Ville a par ailleurs, reconduit pour 5 ans sa convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux, déjà très active sur la commune. L'association qui disposera bientôt de locaux dédiés à la Villa Berthe, avenue des Alliés, renforcera ainsi ses actions en matière de sensibilisation et de protection de la biodiversité sur notre territoire. Son programme riche en sorties naturalistes reprend d'ailleurs avec la belle saison.

Découverte des oiseaux (du jardins et migrateurs), des papillons, des chauves-souris, brame du cerf... retrouvez tout le programme sur : https://vence.fr/sorties-nature-avec-la-lpo/

Signature de la convention entre Régis Lebigre, Maire de Vence et Ana Troadec, Directrice de la LPO 06.

PAROLE À L'OPPOSITION

GROUPE OBJECTIF VENCE

Dans ma précédente tribune, je vous parlais du projet de couverture de la piscine et de son coût de fonctionnement futur, estimé à 1 million d'euros par an. Ce coût, totalement démesuré au regard des capacités financières vençoises, se doit aujourd'hui d'être majoré puisqu'il ne tenait pas compte des hausses, actuelles et à venir, du prix de l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau.

Des augmentations de l'électricité, du gaz, et des carburants, qui se font ressentir sur nos foyers, tout comme elles impactent le budget de la ville. En Conseil Municipal, le 3 février, j'ai alerté M. Lebigre sur les incohérences de son Budget 2022, qui prévoit jusqu'à -12% de diminution des dépenses d'énergie par rapport à 2021. Des prévisions insincères qui ne seront pas respectées.
J'ai eu droit à sa raillerie habituelle... Le 5 avril (2 mois plus tard tout de même), il semble que M. Lebigre ait enfin pris conscience de la réalité du monde, puisqu'il a organisé une réunion technique sur le thème « Anticiper les coûts des factures d'énergie » (cf. Facebook Ville de Vence). Tout cela serait presque risible si de l'argent public -nos impôts à tous-n'était pas en jeu.

Dans le même temps, M. Lebigre souhaitait augmenter les tarifs de stationnement en ville. Je me suis farouchement opposé à cette mesure et, accompagné de réactions fortes de nombreux Vençois, j'ai obtenu une reculade (temporaire ?) du Maire sur ce sujet, et finalement la création de nouvelles places gratuites. Il était temps qu'il prenne conscience des difficultés de pouvoir d'achat des Vençois...

A ce propos, je salue la décision, votée unanimement en Conseil Municipal, d'augmenter le budget du CCAS afin de répondre aux nouvelles sollicitations de Vençois en difficultés financières. Mais pour aider pleinement chacun, il faut en parallèle geler toute augmentation de tarifs des Services Publics dépendant de la ville, et maitriser nos dépenses municipales. Avec mon groupe, nous nous battons pour cela, contre toutes dépenses inutiles ou démesurées.

Il en va ainsi pour le projet d'extension des Halles municipales qui s'annonce excessivement onéreux (entre 2,5 et 3 millions d'euros de travaux) pour n'accueillir finalement qu'une poignée de nouveaux commerces, redondants avec les commerces voisins. Ces derniers demandent principalement le retour du Marché des mardi et vendredi dans la Cité Historique pour augmenter la fréquentation des lieux. Cela ne couterait rien et serait plus efficace que des millions investis dans de « mini Halles ». Les Halles municipales (3 M€) + la couverture de la piscine (6 M€ de travaux puis plus d'1M€/an)... des coûts exorbitants pour notre ville dans la conjoncture actuelle. Souhaitons que la seule volonté de laisser son nom sur une plaque inaugurale n'obscurcisse pas totalement toute raison.

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal et Métropolitain

Le groupe UNIS POUR VENCE (Patrice Miran) invité à s'exprimer, n'a pas adressé de texte pour cette rubrique du Journal Vence et Vous.

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Monsieur Scalzo,

Si notre vision municipale diffère, le ton méprisant de votre Tribune ne rehausse pas l'image des élus ni celle de notre démocratie.
Votre dénigrement systématique de l'action municipale fait fi du choix des citoyens.
Notre équipe met en œuvre le programme pour lequel elle a été élue par le suffrage des Vençois : navettes gratuites, piscine couverte, halles municipales.
Au moins les choses sont claires après deux ans d'élection municipale, Patrick Scalzo n'a toujours pas digéré sa défaite.

Il est contre les Halles Municipales et la revitalisation du petit commerce en centre-ville. Les Vençois savent désormais qu'avec Patrick Scalzo, ils n'auront jamais de piscine couverte.

Fêtes de Pâques - corso fleuri

Fêtes de Pâques - danse de la souche

Les festivités pleines de bonne humeur égaient le printemps

Ressortir, revivre, respirer... en ce début d'année les Vençois ont retrouvé avec plaisir la programmation culturelle et festive proposée par la Ville.

Parmi les principaux évènements, à l'occasion de **la Saint Valentin**, des animations ludiques, jeux, et marché ont mis à l'honneur les amoureux en collaboration avec les commerçants vençois.

Saint Valentin

En avril, après 2 ans d'absence, les **Festivités de Pâques** ont pu se tenir au cœur de la cité. Procession, danses provençales, couronnement de la 100ème Reine de Vence (Camille Vernus et ses demoiselles Laëtitia Richard et Laëtitia Binet), défilé des chars fleuris, bataille de fleurs, fête foraine, chasse aux œufs et jeu du lapin de Pâques, ont réuni un public nombreux, heureux de renouer avec les traditions sous un soleil radieux. Merci au Comité des Fêtes, aux associations, à tous les bénévoles, ainsi qu'aux services municipaux !

Jeu du lapin de Pâques

La culture a également repris plus largement ses droits avec **une exposition des plus originales au Musée de Vence**. A découvrir jusqu'au 12 juin, "Scènocosme" de Grégory Lasserre et Anaïs met den Ancxt, dévoile des œuvres qui s'éveillent au contact des spectateurs pour une expérience sensorielle et immersive singulière.
Tout au long de l'année, les découvertes culturelles s'enchaînent également à **la Chapelle des Pénitents Blancs et à la Galerie Bleue** (3 descente des Moulins). Des expositions d'artistes locaux, des créations uniques, fruits d'une expression artistique toujours plus foisonnante à Vence.

Exposition Scènocosme

Toutes les cultures s'expriment à Vence dans la bienveillance

Le 30 avril, Vence a fêté toutes les cultures qui composent sa population. Une journée d'animations pour célébrer les êtres humains dans toute leur diversité et leurs richesses. Connaître les peuples du monde, découvrir leurs différences, comprendre leurs croyances, accepter les autres coutumes, afin de promouvoir le respect mutuel et de faire barrage à la haine...
De nombreux Vençois ont répondu présents lors de cette manifestation solidaire et fraternelle.

Des centaines de marcheurs à l'assaut du Col de Vence

Lors de la 18ème édition de l'Ascension du Col de Vence qui a eu lieu le 1er mai dernier, 247 coureurs de tous horizons, se sont élancés du centre-ville à l'assaut du Col de Vence. Démontrant son ancrage parmi les grandes classiques nationales des courses de montagne, la course s'est déroulée sur 11,8 km et un dénivelé positif de 620 m !

Bravo à tous les participants, en particulier au vainqueur Nicolas Dalmasso. Saluons les organisateurs dont le Président Raymond Sanchez, qui ont contribué au succès et à la convivialité de cette belle édition.

Celle-ci était par ailleurs associée à la Marche solidaire de La Ligue Contre le Cancer en faveur de l'Association TRISOMIE 06 des Alpes-Maritimes, laquelle a, elle aussi, réuni des dizaines de marcheurs amateurs.

AGENDA

LE PRINTEMPS À VENCE

MAI

» Samedi 21 et dimanche 22
Tournoi de basket, Place du Grand Jardin organisé par le Vence Basket Club.

» Samedi 21
Vide grenier de la Crèche Arman
8h - 18h.

» Samedi 21
Repas dansant du Vence Basket Club
ouvert à tous au Gymnase Dandréis.

» Samedi 21
Fête des Fontaines
16h30 : Déambulation musicale avec Lo Cepon et la compagnie vocale de Cabris "PiadaDesliura", depuis le Square Simone Veil jusqu'au Grand Jardin.

» Jeudi 26
Vide grenier de l'association EMMA devant le Gymnase Dandreis.

» Vendredi 27
Fête de la Saint Lambert à 18h30

» Samedi 28
Vernissage de l'exposition ODIN
12h, à la Chapelle des Pénitents Blancs.

» Samedi 28 et dimanche 29
Animations dans le cadre de la Fête des Mères. Musique, déambulations et décorations, sur le thème de la Fête des Mères de 9h à 13h. Le dimanche, en partenariat avec La Brissaudo, une surprise sera réservée aux mamans le matin.

» Samedi 28 et dimanche 29
Marché des potiers de 9h à 19h, Place du Grand Jardin.

MARCHÉ AUX SAVEURS DU MONDE :

Partez pour une aventure gastronomique au Marché "Saveurs du Monde" ! Un Dimanche par mois, retrouvez les saveurs sénégalaises, libanaises, italiennes, indiennes, malgaches, espagnoles, marocaines, spécialités niçoises, et d'autres encore au cœur de la cité historique.
Les 05/06 - 10/07 - 21/08 - 18/09 - 02/10
de 9h à 13h Place Clemenceau.

MARCHÉ ARTISA'VENCE

Artisa'Vence met en lumière des talents, des techniques et des savoir-faire uniques et ouvre les portes à un artisanat exigeant, traditionnel ou moderne, classique ou baroque, sage ou décoiffant !
Les 27/05, 24/06, 22/07, 12/08, 16/09, et samedi 01/10
De 9h à 14 h Place Clemenceau.

JUIN

» Mercredi 1er
Exposition A. Marcolli - Vence Culture à la Galerie Bleue - Vernissage à 18h.

» Mercredi 1er
Don du Sang - Place Maréchal Juin.

» Samedi 4
FUN BD, Place du Grand Jardin.

» Samedi 4
Ouverture de la saison estivale à la Villa le Rêve.

» Mercredi 8
Remise du prix "Coup de Cœur" de l'Arbre de l'Année, à 11h30 Pl du Frêne.

» Dimanche 12
Aïoli géant organisé par l'OCSV à 12h Place Maréchal Juin.

» Dimanches 12 et 19 juin
Elections Législatives au Gymnase Dandréis.

» Samedi 18
Exposition MICHAUT à la Chapelle des Pénitents Blancs Vernissage à 12h.

» Dimanche 19
Vide Grenier de l'AS Vence Football Places Clemenceau et du Grand Jardin

» Mardi 21
Fête de la musique

» Jeudi 23
Syrinx Concert à la Villa Le Rêve à 19h.

» Samedi 25
Soirée Gala G. Braquet à 20h à la Salle Falcoz.

» Samedi 25
Journée Nationale des Blessés de l'Armée de Terre, Place Marchal Juin.

» Samedi 25
Journée Nationale des Sapeurs Pompiers, Place du Grand Jardin.

» Les 24, 25 et 26 juin
Festi'Vence Concerts de musique classique en centre-ville.

JUILLET

» Samedi 2
43ème Fête de la Musique Traditionnelle de la Conque par Lo Cepon.

» A partir du Mardi 5
Les soirées shopping fêtent leurs 10 ans. Tous les mardis soir de l'été. Et le 5 juillet à 20h place Clemenceau, concert du Groupe "Détour en France".

» Du vendredi 8 au samedi 23
Festival Nuits du Sud
25 ans de concerts, de fête, de découvertes musicales sur la place du Grand Jardin. A découvrir également le festival off.
Le programme en détails et la billetterie sur : www.nuitsdusud.com

Bob Sinclar B2B Pedro Winter

Camelia Jordana

Berywam

Emir Kusturica

Benjamin Biolay

NUMÉROS UTILES

- **PHARMACIES DE GARDE**
Week-ends et jours fériés
www.3237.fr

- **MÉDECINS DE GARDE À VENCE**
09 69 32 33 10

- **NUMÉROS SERVICE D'URGENCE**
FRANCE - EUROPE : 112

- **POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32**

- **DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37**
TEL. 04 93 58 66 37

- **TAXIS : 04 93 58 11 14**

EXPOSITION

Nouvelle exposition au
Musée de Vence "Jean DUBUFFET"
Humeurs vençoises
du 30 juin au 13 novembre
- Vernissage le 29 juin 2022 à 18h -

Pendant près de dix ans, Jean Dubuffet a travaillé à Vence. Il y a vécu de 1955 à 1959, puis il y a séjourné à plusieurs reprises dans les années soixante. L'artiste a entretenu un lien très fort avec Vence, notamment dans la réalisation d'œuvres fondées sur le principe de l'assemblage. De cette période, l'exposition du Musée de Vence rassemble, pour l'essentiel, tout un panel d'œuvres provenant de la Fondation Dubuffet et de la Galerie Chave à Vence. Elles en disent long sur l'humeur joyeuse, le regard humble porté sur le monde et sur cet intarissable esprit d'invention qui ont animé Jean Dubuffet.

Jean Dubuffet, Mouchon berloque, 1963, huile sur toile
© Fondation Dubuffet, Paris

LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

- **LE COMPTOIR D'INES**
Prêt à porter féminin - 18 av. Marcellin Maurel.

- **LES PETITS TRÉSORS**
Vêtements et jouets pour enfants
58 avenue du Colonel Méyère.

- **LE MELTING'POTES**
8 rue du Marché.

- **CYCLES 963**
Vente location et entretien de vélos (route et électrique) - Coaching Trail, cyclisme, triathlon
102 avenue Henri Giraud.

- **HOME SOLUTION**
Agencement, montage de meubles, Electricité, Plomberie, Peinture, Carrelage, Informatique, Audiovisuel.
Mail: william.ducatel@gmail.com
Tel : 06.87.31.43.97

- **JOËLLE BALLI**
THERAPEUTE ENERGETICIENNE
326 avenue Rhin et Danube
www.joelleballi.com - Tél 06.25.60.47.37

JOURNAL VENCE & VOUS
Directrice de la Publication : Annick Groetz
Directrice de la Communication : Corinne Korchia
Impression : Imprimerie Trulli - Vence
ISSN : 1168 4550 - Photos : Adobe